

Lévis-infos

N°35
DÉC
2022

JOURNAL MUNICIPAL DE LÉVIS-SAINT-NOM

(VŒUX 2023) Cérémonie et bacheliers 2022



A l'occasion des Vœux du Maire à la population le samedi 21 janvier prochain à 11h30 au Centre polyvalent, auxquels vous êtes toutes et tous conviés, Madame le Maire et le Conseil municipal souhaitent réunir et fêter la réussite des bacheliers 2022. Nous remercions les lauréats de se faire connaître en mairie avant la fin de l'année.

(NOTRE DAME DE LA ROCHE)

tournée vers le service à la personne



Les précédents numéros ont permis une présentation du patrimoine culturel de l'abbaye. Avec ses 800 ans d'histoire, le site se tourne désormais résolument vers le Service à la personne. Entretien avec Jack Busson, Régisseur du domaine et Daniel Courtecuisse Vice-président de l'association Les Amis de l'Abbaye... (P.8).



Anne Grignon

EDITO

Madame, Monsieur.

Le dynamisme de sa vie associative, son environnement préservé, sa dimension à taille humaine et sa richesse culturelle participent pleinement du bien vivre à Lévis-Saint-Nom. Je suis heureuse de l'ouverture progressive de l'Abbaye de Notre Dame de la Roche, propriété du Duc de Lévis, à des activités éducatives, d'aide à la personne, médicales et paramédicales qui s'inscrivent parfaitement dans l'esprit de ce lieu unique qui fêtera ses 800 ans l'année prochaine.

L'enfouissement des réseaux route de Girouard permet désormais d'envisager la consolidation de la liaison douce piétonne et cyclable entre la mairie et l'école, dans le cadre du schéma directeur cyclable porté par l'intercommunalité. Deux autres sentes ont fait l'objet de travaux de restauration. De nombreux travaux d'entretien de voirie seront réalisés début 2022, nous veillerons à limiter la gêne occasionnée. Enfin, afin de limiter l'augmentation de la facture énergétique, plusieurs mesures ont été décidées comme la réduction de la température dans les bâtiments publics ou celle de l'amplitude horaire de l'éclairage public. Nous comptons sur votre compréhension.

Je me réjouis enfin que le village ait repris le chemin d'une vie communale, sociale et associative chaleureuse et dynamique. La Fête du village en septembre, le Trail de Lévis, les Journées du patrimoine, les concerts, cérémonies, spectacles, activités sportives, de loisirs et d'entraide sont autant de moments de partage et de convivialité qui font le bien vivre ensemble. J'ai le plaisir de vous convier à la Cérémonie des vœux le 21 janvier prochain à 11h30 au Centre polyvalent d'Yvette pour revenir sur le bilan 2022, présenter les projets pour 2023 et partager le pot de l'amitié.

Je vous souhaite de chaleureuses fêtes de fin d'année.

Au plaisir de vous retrouver le 21 janvier prochain ! ●

Votre Maire

Présidente de la Communauté de communes
de la Haute vallée de Chevreuse

Anne Grignon

(11 NOVEMBRE)



Le 11 novembre dernier, les Lévisiens ont rendu hommage à l'engagement des soldats français lors d'une cérémonie du souvenir avec l'Harmonie municipale, les représentants des Pompiers et Gendarmes, les Anciens combattants, le Conseil municipal, la Maire et Présidente de la CCHVC Anne Grignon, et avec les enfants de l'Ecole des Sources grâce à qui cette cérémonie a pris tout son sens.

(NOËL) Des festivités à tout âge...

Le mois de décembre, lumineux et festif, est l'occasion de bons moments conviviaux entre Lévisiens. Le samedi 3 décembre les enfants et leur famille ont décoré ensemble les sapins de Noël offert par La Récré,



ils ont ensuite profité du spectacle "SOS Père-Noël" et d'une soirée sympathique, tandis que le CCAS a organisé le 8 décembre un repas-spectacle avec le chansonnier Paul Dureau.

→ MAIRIE

Résumé du dernier Conseil municipal



L'intégralité des comptes-rendus des Conseils Municipaux est disponible sur le site internet de la mairie et est consultable en Mairie.

**SÉANCE
DU 20 OCTOBRE 2021**



● PISCINE POUR LES ENFANTS

• Piscine pour les enfants de l'Ecole des Sources.

Signature d'une convention avec le SIVOM de la région du Mesnil-Saint-Denis pour l'année scolaire 2022/2023. Un créneau hebdomadaire de 40 minutes est convenu pour un coût de 158.37 € la séance.

● AGENTS COMMUNAUX

• Suivi médical : signature d'une convention avec le Centre Interdépar-

temental de Gestion (CIG) pour le remboursement des rémunérations des médecins membres du conseil médical interdépartemental et des expertises médicales.

Assurance : adhésion au contrat groupe assurance statutaire avec le CIG.

● ACCUEIL DE LOISIRS

• Création de trois postes d'adjoints d'animation non permanents.

● RÉSEAUX À GIROUARD

• Signature d'une convention avec Orange pour l'enfouissement des réseaux aériens de communication électronique.



● PISTE CYCLABLE LE LONG DE LA ROUTE DE GIROUARD

• Etant donnée la compétence "liaisons douces" prise par la CCHVC, la convention de financement signée entre la commune et l'Etat pour l'aménagement de la piste cyclable de long de la route de Girovard fait l'objet d'un avenant permettant de transférer le bénéfice de la subvention accordée à la CCHVC désormais porteuse du projet.

● VOIRIE

• Adhésion de la commune au groupement de commandes relatif à des travaux de réparation et d'aménagement divers de voirie.

Ce groupement de commandes géré par la ville de Chevreuse a été proposé à toutes les communes de la (CCHVC) Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse intéressées.





Les travaux



→ Enfouissement des réseaux route de Girouard sur un premier tronçon, un second suivra en 2023 (photo ci-contre) est une première étape essentielle pour les futurs aménagements piétonniers nécessaires pour la sécurité.
→ Divers travaux d'entretien de voirie.

L'École et le Centre de loisirs



→ La Vie associative et l'Ecole ont repris en septembre sans protocole sanitaire particulier. Cette année, l'Ecole accueille 149 enfants ainsi qu'une nouvelle maîtresse en maternelle.

Les projets sportifs et culturels ont repris avec la piscine du Mesnil-Saint-Denis le lundi après-midi pour les élémentaires ainsi que des sorties au cinéma et les cours de chant.

Le jeudi 20 octobre, toute l'Ecole a participé comme l'année dernière au projet international "La Grande lessive" : "Oeuvre éphémère de réalisations plastiques suspendues à l'aide de pinces à linge à des fils tendus en extérieur, composant ainsi un temps créatif particulier. C'est le fait d'agir ensemble qui fait œuvre".

Le thème de cette année : la couleur des rêves.

<https://www.lagrandelessive.net/la-grande-lessive/>

Le Centre de loisirs a lui aussi repris les projets sportifs et culturels dont le permis vélo et la confection par tous les enfants d'une fresque pour décorer le mur de la cantine (projet qui se poursuivra tout au long de l'année). ●

HOMMAGE

Saluons la mémoire de Marie-Edith Renoncourt, décédée le 7 septembre dernier. Marie-Edith, bien connue des enfants de Lévis-Saint-Nom, a travaillé durant de nombreuses années à l'Ecole et au Centre de loisirs. Nous faisons part de notre amicale émotion à sa famille et ses proches.

Le CCAS

→ Passé notre repas au Lycée hôtelier de St-Quentin, passé notre repas spectacle avec notre voisin chansonnier de Chevreuse ! Place à 2023 !

D'abord notre Galette traditionnelle animée, le jeudi 12 janvier, puis... un repas au restaurant à coût réduit au printemps, une sortie à la journée en autocar en mai, un deuxième repas au restaurant à coût réduit en automne, puis la fin de l'année, mais rien ne presse !

Voilà le programme sur lequel nous travaillons pour vous.

Vous avez au moins 65 ans en 2023, vous n'êtes pas encore inscrits ou vous venez d'arriver à Lévis, faites le sans tarder auprès de la mairie, vous serez ainsi informés en temps utile de toutes nos organisations.

Meilleurs vœux et au plaisir de vous revoir.

N'hésitez pas à contacter la mairie qui transmettra pour tout problème d'isolement, démarches administratives par internet notamment, etc... ●

(HANDICAP) MDPH simplifie vos démarches



Rendez-vous sur
mdphenligne.cnsa.fr/mdph/78

Avec MDPH en ligne, les Yvelines simplifient vos démarches.

Vous êtes en situation de handicap ? Vous pouvez désormais remplir et suivre vos démarches directement depuis chez vous. Ce nouveau service permet de réaliser vos demandes d'aide à la vie quotidienne, professionnelle, sociale, étudiante ou encore scolaire.

- Plus accessible : disponible 24h/24 et 7j/7 depuis votre ordinateur, votre smartphone ou votre tablette.

- Plus simple : il vous offre la possibilité de transmettre en ligne toutes vos pièces justificatives.

- Plus rapide : les délais de traitement sont raccourcis grâce au télé-service.

- Plus sécurisé : il vous permet de suivre votre demande, à tout moment, depuis votre espace personnel.

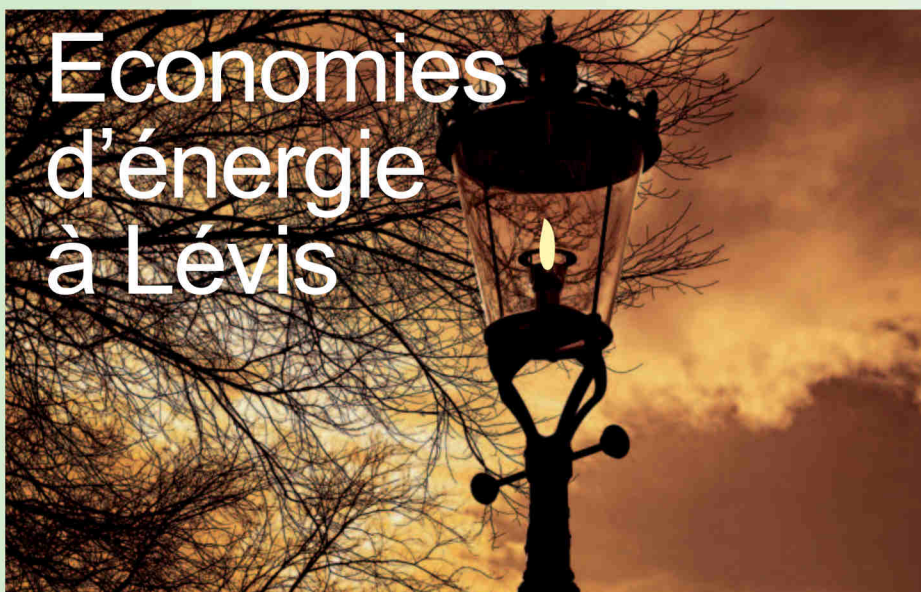
Rendez-vous sur :
mdphenligne.cnsa.fr/mdph/78

Une question ?

Les professionnels des Pôles Autonomie Territoriaux (PAT), les guichets du Département sur le territoire, sont présents pour vous accompagner et vous conseiller dans vos démarches.

Retrouvez leurs coordonnées sur yvelines.fr/pat ou au 0 801 801 100.

→ ENVIRONNEMENT



Economies d'énergie à Lévis

■ L'énergie en France

→ La situation du pays en matière d'énergie est depuis cet automne lourde de conséquences dans la vie quotidienne de chacun. Chaque foyer cherche à maîtriser sa facture d'électricité, de gaz et de carburant en adaptant les gestes du quotidien.

■ La situation à Lévis

La Mairie de Lévis-Saint-Nom, sans bouclier tarifaire en 2022, subit cette conjoncture :

- le chauffage des différents bâtiments publics : 40% de dépenses supplémentaires par rapport à 2021,
- les carburants pour les véhicules municipaux : 30% de dépenses supplémentaires par rapport à 2021.

■ Les prévisions pour 2023

L'année 2023 s'annonce encore plus difficile puisque les tarifs de l'électricité et du gaz vont être révisés prochainement (selon les informations connues aujourd'hui, un doublement des tarifs de l'électricité, et ceux du gaz pourraient être multipliés par 5, voire 10 en 2023).

Les collectivités locales vont bénéficier d'un bouclier tarifaire pour le gaz et l'électricité en 2023 qui devrait permettre de limiter l'impact budgétaire.

■ Les mesures à prendre...

Dans ces perspectives, différentes mesures, parfois contraignantes, doivent être prises afin de limiter ces surcoûts.

- Ainsi, la plage horaire de l'éclairage public est désormais réduite : extinction à 23h au lieu de 00h30 et mise en route à 06h30 le matin au lieu de 06 h.



- les illuminations de Noël sont maintenues : seuls les dispositifs à LED, plus économes, sont mis en place et la plage horaire est réduite comme pour l'éclairage public.



- la température de chauffage des bâtiments publics - Mairie, Centre polyvalent, Ecole, Centre de loisirs est réduite de 2 degrés. Les différents ballons d'eau chaude sont programmés aux seules heures creuses.

- l'usage des différentes salles communales (Centre polyvalent et Salle de Girouard) est rationalisé : ferme-

ture durant les vacances scolaires, éventuel repli vers la Salle de Girouard si besoin, vigilance par les différents utilisateurs dans le recours à l'électricité.

Ces mesures associées aux bons réflexes de chacun dans l'utilisation des différentes ressources communales permettront, nous l'espérons, de faire face à cette situation inédite dans l'histoire récente. ●

Prévention des intoxications



- Lorsque les températures baissent, les risques d'intoxications au monoxyde de carbone (CO), gaz inodore, augmentent.

Chaque hiver, celles-ci sont responsables d'une centaine de décès en France.

Avant l'hiver, faites ramoner les conduits d'évacuation de fumées et entretenir les appareils de chauffage et de production d'eau chaude à combustion par un professionnel qualifié.

Ne chauffez pas un lieu fermé avec des appareils non prévus à cet effet (réchauds de camping, fours, brasero, barbecues, cuisinières...).

N'utilisez pas de chauffage d'appoint (poêle à pétrole...) qui risque à l'usage de ne plus bien fonctionner.

Aérez quotidiennement votre habitation et n'obstruez jamais les grilles de ventilation même par temps froid. ●





Les eaux pluviales Ici commence la rivière...



→ Les petites ouvertures qu'on trouve dans le village le long des trottoirs, appelées "avaloirs", peuvent paraître anodines. Pourtant, elles jouent un rôle essentiel.

Sans elles, les eaux de pluie s'accumuleraient sur la chaussée lors d'intempéries et la commune serait rapidement inondée.

Ces ouvertures vont faire entrer les eaux pluviales dans des canalisations sous la commune, afin de les évacuer vers l'Yvette. Mais ce que l'on ne sait pas toujours, c'est que la plupart des communes en France ont aujourd'hui des réseaux séparatifs : il y a d'une part les canalisations qui récupèrent les eaux usées sortant des habitations et les amènent dans les stations d'épurations pour y être traitées et nettoyées ; et d'autre part, les canalisations connectées aux avaloirs qui récupèrent les eaux pluviales puis les rejettent directement dans le milieu naturel, pour éviter un coût inutile de traitement des eaux propres.



De ce fait, lorsque l'on rejette sur la chaussée ou les trottoirs des hydrocarbures, des déchets plastiques, des restes de peinture, des mégots ou des détergents issus du lavage de voitures, ils se retrouvent alors charriés par les eaux vers les avaloirs, puis les rivières et les mares.

Cette pollution entraîne une surmortalité de la faune aquatique, une destruction de la flore des cours d'eaux, mais aussi une pollution des nappes phréatiques. Tout l'écosystème est impacté.

De plus, l'eau potable de la région provenant en grande partie de la Seine, des traitements plus nombreux sont nécessaires à cause de ces pollutions, pour rendre l'eau consommable. Les coûts

augmentent alors et sont répercutés sur les usagers.

Ne rien jeter dans les avaloirs et sur la voie publique, c'est donc un impératif à la fois écologique et économique.

Prochainement, des petits logos vont être placés sur les avaloirs de la commune afin de sensibiliser la population. ●

LES INTERDITS



Ce qu'il est nécessaire de faire pour respecter les eaux de nos rivières :

- ne rien laver dehors si l'eau lessivée ou javellisée ne tombe pas dans un évier ou un vrai système de récupération des eaux usées,
- ne pas utiliser de produits chimiques désherbants dans son jardin,
- ne pas verser ses fonds de pots de peinture dans les caniveaux, ni l'eau, ni le white spirit de lavage des pinceaux,
- l'été, l'eau de la piscine, même gonflable, traitée à l'eau de javel ou autres produits dérivés ne doit pas être vidée dans les bouches d'égout, ni dans les caniveaux,
- ne pas nettoyer son toit ou ses murs à l'eau de javel ni aux produits de démaquillage.

Il arrive que les eaux usées soient malheureusement connectées aux réseaux de l'eau pluviale. Vérifiez, pour qu'elles ne finissent pas directement dans la rivière sans passer par la station d'épuration.



Entretien des trottoirs et caniveaux

Par arrêté municipal, chaque riverain est responsable de l'entretien du trottoir et du caniveau le long de sa résidence ou de son habitation (et d'un espace d'1m 50 de large en l'absence de trottoir) : enlèvement des herbes gênant le passage, ramassage des feuilles mortes et déchets divers (à ne pas laisser dans la rue), déneigement, retrait du verglas, sans oublier entrées des "avaloirs" (voir ci-dessus)...

Le tri : recycler plus..!

Emballages : tous dans le même bac !



→ A partir du 1^{er} janvier 2023, vous pourrez déposer tous vos emballages dans le bac de tri. Ils seront désormais tous triés.

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans le bac de tri aux côtés des emballages en métal ou en carton et de tous les papiers.

Les autres emballages devaient être jetés avec les ordures ménagères. Pas toujours facile de s'y retrouver !

A partir de 2023, plus besoin de se poser de questions : tous les emballages et tous les papiers vont dans le bac de tri !

Vers plus de recyclage

Les emballages étant de plus en plus nombreux, tous les acteurs du



tri, de la collecte et du recyclage travaillent ensemble afin de tester des méthodes pour les recycler. Cela permettra de produire de nou-

veaux emballages ou objets. Moderniser les centres de tri, trouver des débouchés pour le plastique recyclé... Des solutions existent et aujourd'hui, pour recycler plus, il faut trier plus d'emballages !

Dans le bac de tri : emballages en métal, en papier, en carton, briques alimentaires et tous les emballages, sans exception !

Quelques exemples : bouteilles, flacons de salle de bains, bidons de lessive, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films plastiques, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique ...

Dans le conteneur à verre : emballages en verre, bouteilles, flacons, pots et bocaux sans bouchon, ni couvercle. ●

Et en pratique ?

Les nouvelles consignes de tri remplacent les consignes présentes sur les emballages.

Pour vous aider :

- 1/ C'est un emballage ou un papier ? Déposez-le dans le bac de tri !
- 2/ Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- 3/ Déposez vos emballages en vrac dans le bac (évitiez de les imbriquer).

Bac trop petit ?

Si vous constatez que votre bac est trop petit, demandez-en un plus grand en remplissant le formulaire sur le site internet :

www.sictomregionrambouillet.com.
Un bac plus adapté à vos besoins vous sera livré gratuitement.



→ Ils le font en rédigeant et réalisant le Journal de la Nature.

Voici un extrait du n°16 !

Vous pouvez trouver l'intégralité du Journal de la Nature sur le site <https://lejournaldelanature.always-data.net/>

Des enfants partagent avec vous leur amour de la nature...

Découvrez dans leur dernier numéro l'article rédigé par Cléo vous expliquant la marche à suivre pour vous aussi à partir d'un œuf normal obtenir avec quelques "manipulations culinaires ou plutôt secrètes !" obtenir un "œuf mou"... Etonnant, non !





→ HISTOIRES NATURELLES

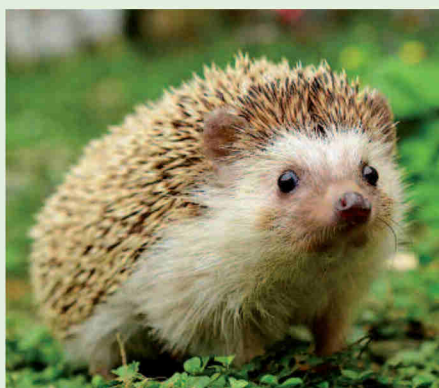
Le hérisson, un animal vraiment familial



Daniel Gros

→ Le hérisson mérite vraiment d'être mis en valeur dans ce numéro : il est en fait encore plus fragilisé de nos jours et nous souhaitons que le plus grand nombre de personnes s'unissent pour améliorer sa protection.

L'écrasement sur nos routes fait un dégât considérable mais nous aussi menaçons directement son existence avec nos débroussailleuses et tondeuses à gazon. Certains estiment qu'en 20 ans la population a baissé de 50 % et que 70 % des hérissons n'arrivent même pas à atteindre l'âge d'un an.

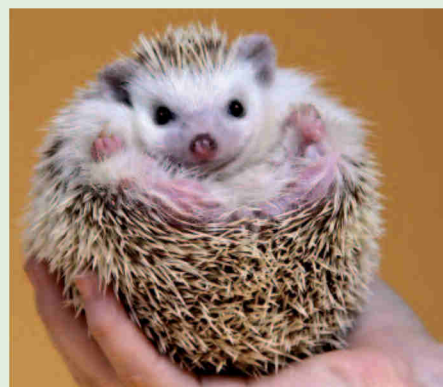


Pourtant, c'est toujours aussi agréable de le voir arriver avec sa gentille frimousse dans nos jardins dès la belle saison. Il devient alors très vite le compagnon de toute la famille et dès la tombée de la nuit chacun attend sa venue. Sa barrière d'épines ne sert qu'à le protéger car il est ni méchant ni dangereux. Son comportement est cependant indépendant sur son territoire. Il supporte assez mal la concurrence et se chamaille avec ses collègues en les bousculant ou en grognant un peu lorsqu'il est inquiet par un autre animal tel une fouine. Il utilise alors sa stratégie de protection qui est la "mise en boule" face au danger. Pourtant si vous l'ap-

prochez calmement souvent il ne s'enfuit pas de suite mais seulement s'immobilise provisoirement.

Dans la journée, il aime bénéficier d'un endroit frais et caché mais dès le soir il profite du calme revenu et prend possession des lieux. Comment l'aider ?

D'abord en mettant un peu d'eau à sa disposition dans une coupelle. Cela devient indispensable surtout quand l'été est chaud et sec comme celui que nous venons de vivre. Il adore aussi profiter des aliments que l'on peut lui jeter de temps en temps. Il peut alors devenir très comique, dormant tranquillement, jambes en l'air, au milieu du plat de granulés dont il avait abusé.



Le jardinier sait l'accueillir comme un compagnon et un fidèle gardien. C'est en fait également un excellent auxiliaire qui participe à la protection du jardin puisqu'il détruit les limaces, les chenilles ou les larves de nombreux ravageurs de nos cultures.

Notre ami a regagné aujourd'hui, en hiver, son endroit d'hivernage. Celui-ci deviendra sa cachette jusqu'au mois d'avril et ce choix est pour lui primordial. Dans un nid de feuilles mortes et d'herbes sèches, il s'abrite sous des planches ou des bouts de bois. Nous pouvons également l'aider dans cette période en mettant à disposition ces matériaux.

Cet abri se révélera indispensable au moment de la naissance des bébés pour les protéger des prédateurs et des outils coupants du jardin.

La reproduction commence souvent par des amours bruyantes mélangeant des sifflements et nasillements durant lesquelles les hérissons ne s'occupent plus des éventuels dan-



gers extérieurs. Au mois de juin, après 4 semaines de gestation, la femelle hérisson met au monde 2 à 7 beaux bébés... tout nus et tout roses. Il faudra attendre environ 4 semaines pour que le jeune présente fièrement ses 6 000 piquants érectiles qui ornent fièrement son dos.

La couleur peut alors évoluer du gris clair au gris foncé et nous avons même repéré cette année un "albinos". On a pu observer cet automne un tout petit hérisson retardataire. Celui-ci est issu probablement d'une deuxième période de reproduction et nous avons amplifié la protection hivernale. Et oui on peut penser que l'évolution climatique influence également la vie des hérissons.

Nous n'allons pas vous quitter sans vous avoir parlé de ses origines. C'est un peu ma marotte mais je suis convaincu qu'elle nous donne beaucoup d'informations sur la vie d'aujourd'hui par l'application de la théorie de l'évolution. Les hérissons sont présents depuis 15 millions d'années, c'est-à-dire avant les mammoths pourtant disparus depuis longtemps. Il a gardé cependant son même aspect d'origine, ce qui nous permet alors de dire que depuis ce temps le hérisson n'aurait pas bougé d'un pic ! ●



Copyrights : certaines photos ou illustrations utilisées pour la réalisation de ce magazine ne sauraient être considérées comme contractuelles. Elles sont soumises à des droits d'auteur et à ce titre protégées par les lois en vigueur. Toute utilisation, reproduction ne peut en être faite sans autorisation préalable de la Mairie.

(JARDIN)

L'agenda par Laure Bongert

Les 3 premiers mois de l'année sont des mois de préparation du jardin et de taille s'il ne gèle pas. Voici quelques idées !

JANVIER : nettoyage du potager, tuteurs et rames sont brossés et lessivés ainsi que les pots qui seront utilisés plus tard. On ramasse les dernières feuilles pour alimenter le composteur. On peut encore planter ou tailler les arbres fruitiers selon les espèces et ce jusqu'à mars mais toujours hors période de gel.

FEVRIER : les tailles de la vigne, des petits fruits rouges (framboisiers, groseilliers) se poursuivent, ainsi que les arbres fruitiers à pépins. Planter les rosiers à racines nues, fertiliser vos sols si vous ne l'avez pas déjà fait à l'automne. Au potager, planter les pois à grains ronds pour récolter en juin.

MARS : c'est le mois des semis au chaud (16-18°) pour les frileuses (tomates, Zinnia, œillets, mufliers, lobelias, cosmos, œillet d'inde), ou en pleine terre pour les navets, ciboulette, persil, panais, radis. Décompactez le sol entre les plans de fraisiers et répartissez du compost bien mûr, puis paillez (paille, copeaux de bois, mousse récupérée dans le gazon).

TROC DE TRUCS !

Le persil cousin de la carotte, plante de mi-ombre, est très long à germer car l'enveloppe de la graine est dure. Pour accélérer le processus, il suffit de faire tremper les graines une nuit dans un bol d'eau tiède avant semis et après semis d'entretenir la terre humide si le printemps est sec. Personnellement je laisse le persil fleurir et se ressemer où bon lui semble.

➔ INITIATIVE

L'Abbaye Notre-Dame de la Roche aujourd'hui : un site tourné vers le service à la personne



Les précédents numéros ont permis une présentation du patrimoine culturel de l'Abbaye. Avec ses 800 ans d'histoire, le site se tourne désormais résolument vers le service à la personne.

Entretien avec Jack Busson, régisseur du Domaine et Daniel Courtecuisse vice-président de l'Association Les Amis de l'Abbaye.

Daniel Courtecuisse, Vice-président de l'Association des Amis de l'Abbaye depuis sa création en 2016 : "Quand je suis venu à l'Abbaye pour la première fois, comme beaucoup de personnes, je me suis dit whaou ! il y a quelque chose ici ! On ressent quelque chose de fort ici..."

➔ L'Association des Amis de l'Abbaye de Notre-Dame de la Roche, présidée par le Duc de Lévis-Mirepoix, se donne pour mission de faire vivre le site en harmonie avec son histoire et son cadre exceptionnel, notamment en hébergeant et en accompagnant des activités culturelles, éducatives, de formation, d'entraide, dans le respect des valeurs humaines, sociales, environnementales et spirituelles.

Jack Busson, ancien élève de l'Ecole d'horticulture de l'Abbaye à la fin des années 70, il travaille à l'Abbaye depuis 1981, d'abord comme comptable et depuis 2016 en tant que régisseur du site. "Je fais un peu partie des meubles !"

Quelle a été l'histoire de l'Abbaye ces dernières décennies ?

Jack Busson : au début des années 50, Sœur Marie-Thérèse Maunoury a fondé l'Ecole d'horticulture afin d'accueillir et former les jeunes orphelins dans l'immédiat après-guerre. Dans un premier temps, l'école était une annexe de la Fondation Méquignon d'Elancourt, puis la fondatrice de l'école a souhaité la gérer de manière indépendante avec le Duc de Lévis-Mirepoix. Habilitée par le Ministère de l'Agriculture vers 1955, puis reconnue et financée par l'aide sociale à l'enfance dès les années 70, l'école a pris un statut de centre éducatif et de formation professionnelle. Elle a fermé en mars 2016. Pour l'anecdote, Mme Maunoury a également été adjointe au Maire de Lévis-Saint-Nom durant plusieurs mandats.

Combien d'élèves étaient accueillis à l'Abbaye ?

Jack Busson : environ 36 élèves, certaines années jusqu'à 42. Tous internes, ils étaient âgés de 16 à 21 ans,





avec des modalités d'accueil différentes selon les âges permettant une autonomie plus grande aux plus âgés. La fermeture de l'Ecole a été une étape importante pour l'Abbaye...

Daniel Courtecuisse : Oui, car pour maintenir le site, il a fallu faire venir des activités au sein de l'abbaye dans une démarche cohérente tournée vers le service à la personne et la formation, selon les vœux de la famille de Lévis-Mirepoix. L'association loi 1901 des Amis de l'Abbaye a été créée, avec la présidence du Duc de Lévis-Mirepoix, afin de continuer de faire vivre le site.

C'est un beau défi à relever ?

Daniel Courtecuisse : ce n'est pas facile en effet, les locaux ne sont pas toujours adaptés aux nécessités d'installation d'une activité. L'éloignement du site par rapport au centre-ville du Mesnil peut parfois représenter un frein même si l'aménagement du trottoir ces dernières années a contribué au rapprochement.

Quelles activités sont actuellement hébergées sur le site de l'Abbaye ?

Daniel Courtecuisse : dès septembre 2016, une Ecole maternelle Montessori s'est installée. Elle accueille désormais 36 enfants. Nous hébergeons également un psychologue pour enfants, une orthophoniste, une psychomotricienne et deux personnes qui exercent des activités de médecine alternative : une

praticienne Evoped qui va prochainement partir en retraite et une praticienne MLC (méthode de libération des cuivres) qui se forme aussi à la sophrologie. L'association l'AMICALE de Lévis bénéficie d'une serre pour la culture de plantes vendues durant la Foire aux plantes annuelle.

Différents concerts sont organisés par l'Association des Amis ou l'association "Eclats d'Orgue à Lévis" (EOL) qui est propriétaire d'un orgue installé dans l'abbatiale. A noter que toutes les personnes ou structures qui sont installées sur le site sont membres de l'Association des Amis et adhèrent à la Charte.

Jack Busson : nous proposons finalement plusieurs compétences pour les familles et les enfants dans une cohérence avec le projet de l'Association des Amis de l'Abbaye.

Et puis, un nouveau projet arrive à l'Abbaye...

Daniel Courtecuisse : on a en effet ce projet de deux micro-crèches qui doivent s'installer sur le site dans deux bâtiments différents. Ce serait formidable car les familles auraient à leur disposition des crèches, une maternelle, des paramédicaux.

Jack Busson : ce sont deux fois douze enfants qui pourront ainsi être accueillis, dès lors que les travaux auront été réalisés. La préparation des repas se fera directement sur place.

Il reste des locaux disponibles ?

Jack Busson : oui, nous pouvons accueillir d'autres professionnels, infirmier, kiné, ... Notre enjeu est d'offrir un ensemble cohérent et également d'équilibrer nos charges fixes. Professionnels de santé, du paramédical, du service à la personne, tournés les enfants, les personnes âgées ou les personnes en situation de handicap, sont les bienvenus.

Est-ce que le site bénéficie d'un classement patrimonial ?

Jack Busson : non, pas du tout. Certains éléments remarquables sont répertoriés : les stalles, des statuettes, les gisants. Leur restauration pourrait faire l'objet de financements particuliers. Mais les bâtiments ne sont pas classés, leur entretien repose sur de l'autofinancement.

Merci à Mr Busson et Mr Courtecuisse pour leur accueil. ●

Le site de l'Abbaye peut héberger des activités professionnelles ou associatives œuvrant dans le service à la personne et souhaitant participer au renouveau de l'Abbaye. Des salles peuvent aussi accueillir des séminaires.

Pour plus de renseignements, contactez M. Jacques Busson au 06 73 74 22 88.

La Mairie vous tiendra informés dès lors qu'une date d'ouverture des micro-crèches sera annoncée.

→ DES NOUVELLES DES ASSOCIATIONS



L'Harmonie municipale

✓ **Rentrée en fanfare pour l'Harmonie de Lévis-Saint-Nom !**

Après la Fête de Lévis en septembre, l'Harmonie a été accueillie à l'Ecole primaire des Sources pour faire une présentation des instruments de l'orchestre.

Parents de Lévis, vos enfants ont apprécié et ont envie de jouer d'un instrument à vent ou de la batterie ? N'hésitez pas à nous contacter !

Le samedi 26 novembre, vous avez pu profiter de notre Concert de la Sainte-Cécile dans la Salle polyvalente.

A bientôt pour d'autres rendez-vous !

Activités proposées : cours de solfège, d'instruments de musique. Orchestre avec répétitions les mercredis de 19h30 à 21h - Quel que soit votre niveau, n'hésitez pas à nous rejoindre, nous serons heureux de vous accueillir. Evénements : concerts, aubades, cérémonies...

Contact : Secrétaire - André Cébélieu 01 34 61 41 19.

Email : levis.harmonie@gmail.com



TCL - Tennis Club de Lévis

✓ **Belle rentrée pour le TCL**

Les Lévisiens se sont mis en valeur dans les Tournois d'été. Chez les enfants, Maxence a atteint les demi-finales et chez les adultes, Tom, Caroline, Coralie, Manuela ont performé et Stéphanie a remporté le tournoi féminin pour la deuxième année consécutive.

Après ces bons résultats et grâce à nos trois professeurs diplômés d'état, nous avons enregistré un grand nombre d'inscriptions pour les cours. En plus des cours du mardi

(5 cours enfants avec Quentin et Victorien) et du samedi (2 cours adultes et un cours enfants avec Philippe), nous avons ouvert 3 cours enfants le mercredi et 2 cours compétition adultes le mardi soir (avec Victorien).

Nous louons un court couvert à Coignières quelques heures en hiver pour les cours compétitions en attendant la réalisation engagée de celui de Lévis.

Le tennis se porte donc bien. Reste à réaliser de bonnes performances sur nos deux terrains, en bon état, celui du fond ayant été rénové cet été.

Si vous voulez nous rejoindre, il reste quelques places dans les cours enfants du mercredi après-midi (mini-tennis à 13h, débutants CP-CE1 à 14h, CM1 non débutants à 15h), éventuellement le samedi matin pour 1 ou 2 enfants (CP non débutants ou CE1) et un ou deux adultes non débutants.
Contact : *Manuela Le Borgne, Présidente* au 06 87 11 19 99, ou de *Sylvie Chardon, Secrétaire* au 06 85 33 96 25.



CJA - Le Club des jeunes

d'autrefois

✓ **Les sorties et voyages de 2022 ont été effectués pour le plus grand bonheur des participants :**

• **samedi 17 septembre, visite du château de Vaux-le-Vicomte avec dîner aux chandelles,**

• **du 01 au 08 octobre, séjour en Haute-Corse** sous un soleil radieux,

• **le 17 novembre, déjeuner repas de fin d'année** avec animation musicale. Un avant-goût des Fêtes de fin d'année...

Et pour terminer l'année,

Le 15 décembre, après-midi musicale avec danse pour tous "Bûche de Noël".

Retrouvez nos prochains événements dans l'Agenda des associations page 12.

Rappel : Pour adhérer au Club des Jeunes d'Autrefois se renseigner auprès du Président.

Contact : *Michel Guichard, Président* au 06 07 26 70 52.

Email : mgd78320@gmail.com



F2L

✓ **Après le spectacle musical avec la troupe Scène Art en novembre, F2L prépare ses prochains événements :**

• **le concert Tapas**, samedi 28 janvier (informations et réservations sur notre site),

• **le concert de mi-année des élèves de piano et guitare**, dimanche 12 février

• **le Salon des Arts**, les 18 et 19 mars.

Vous êtes musicien et souhaitez partager votre passion, contactez-nous pour animer un intermède musical pendant notre **Salon des Arts le dimanche 19 mars.**

Contact : toutes les infos sur

<https://f2llevis.wixsite.com/accueil>

Email : f2l.levis@gmail.com



L'Amicale

✓ **Après la période estivale, L'Association pour la Mise en valeur du Cadre naturel de Lévis a repris ses activités :**

• **Jardinage à l'Abbaye de Notre-Dame de La Roche** (nettoyage des espaces, rempotage de vivaces) des ateliers devraient être proposés dans les prochaines semaines. Tous les bénévoles sont les bienvenus jardiniers confirmés ou amateurs, pour que cette activité perdure faites-vous connaître.

• **Une randonnée "culturelle"** a été organisée par un bénévole de l'Ami-

cale aux alentours de Saint-Rémy-l'Honoré,

• **Journée du Patrimoine : visite commentée de l'église,**

• **Début octobre 2022, une sortie dans Paris, le Parc Montsouris** et ses environs le matin, l'après-midi a été consacrée à la visite de **L'Hôpital La Pitié-Salpêtrière.**

• **Fin octobre, visite de la Maison Royale d'éducation de Mme de Maintenon à Saint-Cyr-l'Ecole** et l'après-midi, les Eaux à Versailles.

Retrouvez nos prochains événements dans l'Agenda des associations page 12.

Contact : *Marie-Luce Dubois,*

Présidente

<http://amicale-levis.asso-web.com>



Sophr'Oh

✓ **L'Association Sophr'Oh invite Boris Auvill, batteur, percussionniste et thérapeute, à venir animer un atelier spécial, samedi 4 février 2023, de 14h à 16h en salle Girouard.**

Chants et percussions, libres et spontanés - Jeux sur les Rythmes et Voix.

Vous n'avez pas besoin de connaître la musique ni de savoir chanter pour vous inscrire et trouver le plaisir de jouer, rencontrer, découvrir, partager... !

La musique, la voix sont des manières d'aller à la rencontre de soi et de l'autre, en partant de ses ressentis et en co-crédant avec le groupe, librement, sans exigences musicales.

Et si vous osiez l'expérience ?

Contact : 06 01 44 40 10

www.sophrologie-78.com

sophr78@gmail.com

10 personnes maximum, à partir de 15 ans. Participation : 12 €.

La Récré

✓ **Nous félicitons tous les sculpteurs sur citrouilles pour le cru 2022, 63 œuvres d'art, bravo aux artistes !**





La Récré vous remercie, cette année encore, pour toutes les commandes de sapins.

Cette 1^{ère} soirée de Noël de La Récré nous a permis de partager tous ensemble un moment très agréable en cette période de fêtes.

Retrouvez nos prochains événements dans l'Agenda des associations page 12 .



TSY - Trail des Sources

de l'Yvette

✓ 3^e édition du Trail des Sources de l'Yvette a tenu ses promesses. Nos amis trailers, marcheurs nordiques et randonneurs avaient répondu au rendez-vous, avec 450 participants. La météo a été parfaite. Des conditions idéales pour découvrir les 3 parcours de l'édition 2022.

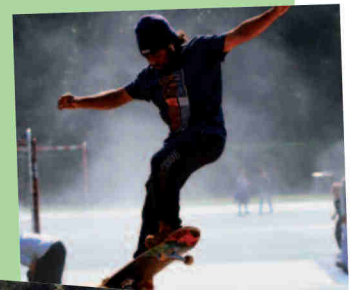
Un parcours inédit et original, la Petite trotte des TSY'ers, long de 47 km et plus de 2200m de dénivelé positif était proposé aux plus aventureux. Il a ravi les équipes de 2 ou 3 trailers qui s'y sont frottées, avec un départ très matinal à 4h30 !

Plus de 80 bénévoles motivés ont contribué à la réussite de l'événement.

Le TSY poursuit sa belle aventure et souhaite devenir un trail Nature de référence dans la vallée de Chevreuse. Nous vous donnons tous rendez-vous pour la 4^e édition le 24 septembre 2023. ●

Une belle lancée pour les activités associatives et festives

Lévis-Saint-Nom a démarré ses activités associatives, culturelles, sportives et festives avec une belle lancée en septembre !



Vous avez trouvé lors du Forum des associations du samedi 3 septembre les activités sportives, culturelles et solidaires que vous préférez.

Le samedi suivant le 10 septembre, la Fête du village a dû s'adapter à la météo pluvieuse pour partager ensemble tours de poney, escalade, BMX freestyle, pétanque, maquillage et tatouages, breakdance, dessins, courses sur la pumptrack, peinture, Viet-vo-dao, et s'est finie sous le soleil avec de la danse country, une aubade de l'Harmonie et une soirée barbecue au rythme de la musique.

Merci à toutes les associations qui ont concouru à étoffer l'offre de cette journée, aux bénévoles qui ont assuré les activités malgré la pluie et au public de s'être déplacé pour partager un bon moment.

Le dimanche 18 septembre, le Conseil municipal, les Associations EOL

(Eclats d'Orgue à Lévis) et AMICALE ainsi que quelques Lévisiens passionnés d'histoire vous ont proposé un après-midi sympathique et enrichissant à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine.

La visite de l'Eglise est toujours l'occasion d'entendre quelques anecdotes lévisiennes et quelques très bonnes notes de musiques ! Et cette année, de manière exceptionnelle, une exposition commentée sur la scolarité aux XIX et XX^{es} siècles a permis d'en savoir plus sur le quotidien des petits Lévisiens de cette époque et de visiter la Mairie-école de Lévis.

Enfin, l'Association du TSY et ses 80 bénévoles ont organisé un magnifique Trail des Sources de l'Yvette le 25 septembre en accueillant 450 participants sur plusieurs parcours de 10 à 47 kilomètres.

Bravo à eux ! ●



(ÉQUITATION) Le Haras de la Gire

→ Les cavaliers du Haras de la Gire se sont illustrés lors du Championnat de France Poney de 2022 qui s'est déroulé cet été dans le Loir-et-Cher.

L'équipe du Haras finit 17^e au rang des médaillés parmi plus de 900 clubs ! Parmi les différentes performances réalisées, de belles médailles ont été récoltées : Médaille d'or pour l'équipe "Poney 3D minime 1", Médaille d'or pour l'équipe "Poney 3D minime 1 Excel-

lence" et Médaille de bronze pour Noémie Klein en "Poney Elite C".

Les Championnats de France des Enseignants en octobre dernier ont aussi été l'occasion pour le Haras de la Gire de se distinguer : Winona Zeilinski a obtenu la 2^e place de la Coupe des enseignants dans la discipline du saut d'obstacles. ●

Bravo à toute l'équipe du Haras de la Gire !

(PATRIMOINE) Conférence de Muriel Vigie



Lors des Journées du Patrimoine en septembre dernier, Muriel Vigie, Lévisienne et historienne, a pré-

senté une conférence illustrée par des documents d'archives à propos de la scolarité aux XIX^e et XX^e siècles.

Retrouvez les histoires passionnantes de Muriel Vigie lors d'une conférence à la salle de Girouard le vendredi 13 janvier à 20h30.

Et le numéro de mars du Lévis-Infos vous proposera une séance de rattrapage avec un article fourni.

(AGENDA) Les dates à retenir...

VOS RENDEZ-VOUS A LÉVIS-SAINT-NOM

Déc.. Jeudi 1^{er} : Visite des catacombes et du Musée de la Libération - AMICALE
Lundi 5 : Visite exceptionnelle de la Cour de Cassation, complet, mais inscription sur liste d'attente possible.
Vendredi 9 : Assemblée générale de l'AMICALE 20h30 salle de Girouard.
Jeudi 15 : Bûche de Noël 14h-19h grande salle du Centre polyvalent Club des Jeunes d'Autrefois.

Janv. Jeudi 12 : Galette - CCAS
Vendredi 13 : Conférence par Mme Muriel Vigie "Un siècle de l'histoire de Lévis Saint-Nom (1833-1933) à travers l'étude de sa Mairie-école" - Salle Girouard - 20h30.
Jeudi 19 : Assemblée Générale du Club des Jeunes d'Autrefois et Galette des Rois 13h30-19h - Centre polyvalent.
Samedi 28 : Concert Tapas par F2L - information et réservation sur le site <https://f2llevis.wixsite.com/accueil>.

Fév. Samedi 11 : Après-midi Jeux de Société et soirée Tartiflette La Récré.
Dimanche 12 : Le concert de mi-année des élèves de piano et guitare - F2L.
Jeudi 16 : Chandeleur 14h-19h grande salle du Centre polyvalent Club des Jeunes d'Autrefois.
Fin février : remise en état du crapauduc avec l'AMICALE.

Mars Samedi 18 et Dimanche 19 : Salon des Arts - F2L.
Samedi 25 : Boum et bonhomme d'hiver - La Récré.

Avril Jeudi 20 : Repas printanier 12h-19h, grande salle du Centre polyvalent - Club des Jeunes d'Autrefois.
Dimanche 23 : Chasse aux œufs - La Récré.

A retrouver régulièrement : chaque lundi 15h-17h : cours d'informatique par le CCAS - salle de Girouard.

(MAIRIE)



La Mairie vous accueille :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h30-12h

Jeudi : 8h30-12h et 14h-20h.

Retrouvez toute l'actualité de Lévis sur internet, Facebook et sur notre panneau lumineux.

(ÉTAT-CIVIL)

Mariage

Aurore CASTELAIN

et Hicham EL ABBASSI, le 06/08/2022

Décès

Gilberte LOMBARDI,

née DUTRANOIT, le 14/07/2022

Michele BROSSARD, née COHEN

JONATHAN, le 03/08/2022

Michel FATOUX, le 05/08/2022

Marie-Edith RENONCOURT,

née SOYER, le 07/09/2022

Bastien MATTEI, le 18/09/2022

Michel LABOUGLE, le 20/09/2022

Andrée AMODÉO,

née MIGNAN, le 04/10/2022

Raymonde PINARDON,

née PINOT, le 16/10/2022

Marie-Louise MARIN,

née BOISSIE, le 23/10/2022



**Lévis
Saint
Nom**



Lévis-infos

DECEMBRE 2022 - N°35

Journal municipal édité par

la Mairie de Lévis-Saint-Nom

Directrice de la publication :

Anne Grignon

Delphine Hilbert, Martial Goussard,

Stéphanie Lahilaire, Daniel Gros,

Laure Bongert

Conception réalisation :

A com. Anssens

Crédit photos : Mairie Lévis-St-Nom

F. Anssens - S. Grémont (TSY)

Pixabay (1 2 4 7 8) - Freepik (1)

Lee Mage - X - DR.

MAIRIE LÉVIS-SAINT-NOM

Place Yvon Esnault

Tél. 01 34 61 82 05

Fax : 01 34 61 49 94

levis.mairie@orange-business.fr

www.levis-saint-nom.fr

Ouvert : Lu - Ma - Me - Ve : 8h30-12h

Je : 8h30-12h - 14h-20h.

